

Article sur le lycée paru dans « **Le Progrès** » (Edition Ain Dombes Côtière)  
du mercredi 23 mars 2022

## Les indicateurs de résultats

Lycées généraux et technologiques			Taux de réussite brut (%)*			Taux d'accès brut 1 <sup>re</sup> au bac	
	Effectifs présentés au bac*		Valeur ajoutée du taux de réussite	Mentions (%)			
<b>Lycées publics</b>							
[Gt] = Lycée général et technologique (*Toutes séries)	Ville						
1	Xavier Bichat [Gt]	Nantua	144	98	0	69	90
2	De la Côtierre	La Boisse	415	98	-1	71	93
3	Lalande	Bourg-en-Bresse	353	98	-1	73	95
4	De la Plaine de L'ain	Ambérieu-en-B.	493	97	-1	62	86
5	Du Val de Saone	Trévoux	375	97	-1	64	95
6	Arbez Carme [Gt]	Béllignat	237	97	-1	65	92
7	J.-M. Carriat [Gt]	Bourg-en-Bresse	457	96	-1	68	87
8	Lycée International [Gt]	Ferney-Voltaire	629	96	-2	73	92
9	Edgar Quinet	Bourg-en-Bresse	428	96	-2	53	80
10	Saint-Exupéry [Gt]	Bellegarde/Valserine	187	95	-1	61	88
11	Du Bugey	Belley	192	95	-2	63	88
12	Paul Painlevé [Gt]	Oyonnax	175	90	-5	46	78
<b>Lycées privés</b>							
1	Saint-Joseph	St Didier-sur-Chalaronne	33	100	+2	85	94
2	Saint-Pierre	Bourg-en-Bresse	176	100	+1	80	82
3	Ensemble scolaire Lamartine	Belley	87	100	+1	63	83
4	Saint-Joseph	Minibel	62	100	+1	82	96
5	Jeanne-d'Arc	Cessy	110	100	0	81	85

Source : rectorat de l'académie de Lyon, ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

**COMMENT APPRÉCIER LES RÉSULTATS D'UN LYCÉE ?**

Selon la Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) - service statistique ministériel en charge des statistiques sur l'éducation - « les indicateurs de résultats des lycées évaluent non seulement la réussite au baccalauréat des élèves de terminale d'un établissement, mais aussi la capacité de cet établissement à accompagner le maximum d'élèves depuis la seconde jusqu'à l'obtention du diplôme, en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. Ils offrent en cela une analyse plus fine que le seul taux de réussite au baccalauréat, en appréciant également le parcours scolaire des élèves depuis leur entrée au lycée et le caractère plus ou moins sélectif des établissements. »



**Le taux de réussite au baccalauréat n'est pas le seul critère pour évaluer le résultat d'un établissement.**

Photo Progrès/Laurent THEVENOT

**« Il ne s'agit donc pas pour le ministère de réaliser un classement des lycées »**

Trois indicateurs sont utilisés pour mesurer la valeur propre d'un établissement : le **taux de réussite au baccalauréat**, c'est-à-dire la proportion de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat ; le **taux d'accès au baccalauréat**, qui est la proportion d'élèves de seconde ou de première qui obtiennent le baccalauréat en restant dans l'établissement ; le **taux de mentions**, est la proportion de bacheliers ayant obtenu une mention parmi ceux ayant passé le baccalauréat en 2021. « Il ne s'agit donc pas pour le ministère de réaliser un classement des lycées mais de proposer, à travers cette combinaison d'indicateurs, une image de la réalité complexe et relative que constituent les résultats d'un établissement. Les indicateurs ont deux objectifs : rendre compte des résultats du service public national d'éducation en diffusant au grand public des éléments d'appréciation de l'action propre de chaque lycée ; fournir aux responsables et aux enseignants des lycées des éléments de réflexion pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions. »

► Pour consulter les indicateurs : [www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees](http://www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees). Le ministère de l'Éducation nationale demande à la presse de publier le texte ci-dessus lorsqu'il fournit ces indicateurs quelques jours avant leur parution.

**Au sud de l'Ain, le lycée de La Boisse dans le haut du tableau**

Joël Gleyze est un proviseur heureux même si le lycée de la Côtierre se place à la deuxième place du classement départemental lors des épreuves du bac 2021 alors qu'il était à la première place en 2020, il reste dans le haut du tableau et affiche un taux de réussite de 98 % toutes disciplines confondues avec 71 % de mentions et de 100 % de réussite au bac technologique STMG (Sciences et technologie du management et de la gestion).

**Pendant le Covid, les lycéens ont développé leur autonomie**

Pour le proviseur, ce taux de réussite est « le résultat de plusieurs facteurs » : « Nous sommes dans un établissement agréable dans lequel les élèves se sentent bien, l'équipe enseignante est à la fois motivée et bienveillante. Le lycée a mis en place avant mon arrivée une aide aux élèves sous la forme d'un tutorat. Un professeur assure le suivi hebdomadaire d'un élève volontaire. Du soutien et des aides sont proposés aux élèves en fonction de leurs besoins. Malgré les deux années Covid, les lycéens se sont investis et ont développé des



**Joël Gleyze, proviseur du lycée de la Côtierre, est heureux des résultats de son établissement, qui arrive second en 2021.**  
Photo Progrès/Frédérique GUILLET

compétences d'autonomie et d'adaptation, qui les placent en situation favorable pour la poursuite de leurs études dans le supérieur. »

**Mieux que le taux attendu**

Son plus grand motif de satisfaction ? La valeur ajoutée de l'établissement. « Les établissements sont classés en fonction du public qu'ils accueillent et par rapport à ce classement, un taux de réussite est attendu au baccalauréat. Pour nous, faire mieux que le taux attendu est une vraie satisfaction. En section STMG, nous faisons plus 3 points que le taux atten-

du de 97 % de réussite. Pour le bac général, nous avions une réussite attendue à 91 % et nous avons réalisé 93 % donc nous sommes 2 points au-dessus des prévisions. Ces chiffres traduisent le travail efficace des élèves et des enseignants, qui font mieux que les statistiques ! »

**64 % de mentions à Trévoux**

À Trévoux, le lycée du Val-de-Saône a grappillé deux places par rapport au classement 2020. À la cinquième position en 2021, sur douze lycées publics, il affiche notamment le « meilleur taux d'accès ». Celui-ci indique si le lycée a réussi à garder ses élèves, et à les aider à ne pas décrocher pendant cette année particulière de cours à distance. Et 64 % de mentions au bac pour 375 élèves présentés à l'examen. Les établissements obtenant le plus fort taux de mentions étant le lycée Lalande à Bourg-en-Bresse et le lycée international de Ferney-Voltaire. Ils culminent tous les deux à 73 % de mentions, preuve de leur capacité à faire briller les élèves.

**De notre correspondante**  
**Frédérique GUILLET**  
avec Julia BEAUMET